



# Gestion intégrée des risques de KPMG et IFRS 17 pour les assureurs

Une solution agile offerte en partenariat avec SAS et Microsoft



## Se préparer à de grands changements d'ordre comptable

La nouvelle norme IFRS 17 *Contrats d'assurance* vise à accroître la transparence et à réduire la diversité dans la comptabilisation des contrats d'assurance. L'International Accounting Standards Board (« IASB ») a fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2023 la date d'entrée en vigueur de la norme. Les soldes d'ouverture doivent donc être établis au début de 2022.

Pour respecter ces échéances, les assureurs doivent rapidement mettre à exécution leurs plans de mise en œuvre. Bon nombre d'entre eux devront peut-être accélérer leurs préparatifs. Les modifications apportées à la réglementation auront des répercussions majeures sur les normes comptables, les processus financiers et les obligations d'information des assureurs. En pleine tourmente économique provoquée par la pandémie de COVID-19, l'adoption d'une nouvelle norme est encore plus complexe qu'en temps normal.

Afin d'aider les assureurs à se préparer à ces changements, les cabinets membres de KPMG offrent une gamme économiquement avantageuse de services gérés qui aideront votre organisation à satisfaire rapidement aux exigences de conformité à l'IFRS 17. Ces services prennent la forme d'applications et de fonctions d'entreprise gérées qui sont déployées sur une infrastructure infonuagique. Offerte en collaboration avec SAS et Microsoft, la solution de gestion intégrée des risques (Risk as a Service ou RaaS) de KPMG constitue une nouvelle offre dans ce domaine. Elle vise à répondre aux besoins des organisations qui veulent disposer d'une solution puissante sans avoir à déployer la technologie en interne.

## L'efficacité au rendez-vous

La solution RaaS de KPMG permet aux compagnies d'assurance de tirer parti de technologies, de processus et de capacités qui étaient auparavant accessibles uniquement aux grandes institutions financières. Les plus petits assureurs peuvent ainsi tirer parti d'une solution infonuagique suffisamment adaptable et souple pour suivre le rythme des modifications apportées à la réglementation.

Une réponse économique aux difficultés posées par ces exigences à venir en matière de conformité consiste à combiner les offres de KPMG, de SAS et de Microsoft en un seul service : une suite de logiciels d'analyse SAS hébergée sur la plateforme Microsoft Azure et gérée par KPMG. SAS fournit une technologie avancée et évolutive pour analyser les données pertinentes. La plateforme infonuagique Microsoft Azure est hautement sécurisée, flexible et exhaustive. Et les professionnels de KPMG mettent à profit leurs connaissances en audit, en consultation et en affaires pour vous aider à vous préparer à l'IFRS 17, ainsi qu'à tirer pleinement parti des capacités technologiques de SAS.



**Les compagnies d'assurance cherchent des accélérateurs pour respecter l'échéance de l'IFRS 17. KPMG, SAS et Microsoft, qui ont une vaste expérience dans leurs domaines respectifs, offrent une plateforme de conformité en un guichet unique », déclare Craig Davis, responsable de la solution RaaS de KPMG à l'échelle mondiale. « KPMG est en mesure de mettre rapidement sur pied une équipe et d'organiser des ateliers sur les données pour vous expliquer comment recueillir l'information et utiliser la solution, et ce, tout en vous aidant à comprendre toutes les incidences comptables de l'IFRS 17. »**

## Voie économique vers la conformité

La nouvelle norme comptable aura une incidence considérable sur les assureurs. Ils devront s'y conformer même si elle n'ajoute aucune valeur aux compagnies ni ne modifie leur évaluation des risques. Il est donc logique d'opter pour une solution extrêmement économique qui permettra aux assureurs de respecter les exigences réglementaires dans le délai imparti.

C'est précisément ce qu'offre KPMG avec sa solution de pointe qui joint son savoir-faire à celui de SAS et de Microsoft. Les assureurs n'auront pas à investir dans un outil complet d'analyse de données en interne et à le payer jour après jour. Ils pourront plutôt s'abonner au service de KPMG et payer uniquement lorsqu'ils devront se conformer aux obligations d'information, et non à longueur d'année.

Grâce à la solution RaaS de KPMG, SAS fournit aux plus petites compagnies d'assurance une capacité d'analyse de données semblable à celle des grandes institutions, puisque les exigences réglementaires de l'IFRS 17 sont les mêmes peu importe la taille de la société. La solution est très polyvalente et évolutive, ce qui vous permet de respecter toutes les exigences à venir découlant de l'IFRS 17, mais également d'autres règlements.

Si vous le souhaitez, il est possible d'ajouter à la solution d'autres fonctionnalités de conformité afin qu'elle vous serve pour l'IFRS 9, la lutte contre le blanchiment d'argent et les simulations de crise, par exemple.

Le service infonuagique Microsoft Azure permet d'héberger la solution RaaS sur les centres de données de la plupart des grandes économies du monde, en conformité aux exigences locales et mondiales en matière de souveraineté et de confidentialité des données. Qui plus est, un tel dispositif assure le stockage des données et des analyses exclusives dans un environnement hautement sécuritaire, et non sur de simples ordinateurs portables.

### Rapidité et agilité

La solution RaaS de KPMG comprend un tableau de bord en ligne relié au nuage, grâce auquel les dirigeants peuvent analyser les répercussions financières et comptables de l'IFRS 17 sur l'ensemble des fonctions, selon différents scénarios. Bien que la solution RaaS facilite votre préparation à la nouvelle norme comptable, votre organisation participera activement à sa mise en œuvre, car la solution RaaS n'est pas une sorte de « boîte noire » qui absorbe des données pour les transformer en rapports financiers.

Les cabinets membres de KPMG peuvent faire appel à des équipes d'actuaire pour examiner l'incidence de la nouvelle norme sur vos comptes. Les actuaires ont une vaste expérience collective dans ce domaine et peuvent aider les compagnies d'assurance à faire les bons choix sur le plan comptable avec une rapidité et une agilité accrues.

Étant donné que l'IFRS 17 est fondée sur des principes, les assureurs disposeront d'une latitude considérable quant à la façon de l'interpréter. Les professionnels de KPMG examineront avec vous les options disponibles, en fonction des circonstances propres à votre entreprise. « Plusieurs aspects de la norme laisseront des questions en suspens concernant la direction à prendre », affirme Amit Chalam, associé, Services-conseils – Gestion des risques chez KPMG au Canada. « Il est fort probable que nous ayons déjà vécu cette situation et que nous puissions vous aider à effectuer le bon choix. »

### Pourquoi notre solution RaaS?

Vous avez l'embarras du choix lorsqu'il s'agit de sélectionner la solution de services pour procéder à la mise en œuvre de l'IFRS 17. La solution RaaS de KPMG peut contribuer à **réduire les coûts**, comparativement à une mise en œuvre locale, en centralisant la gestion des services et en diminuant les frais de licence.

La centralisation augmente l'**efficacité opérationnelle** au moyen d'accélérateurs, d'outils habilitants et d'une solide plateforme technologique.

En mettant à profit le savoir-faire des professionnels de KPMG en services-conseils et les capacités des logiciels SAS, vous vous assurez de travailler avec une **alliance de premier plan**. En effet, les cabinets membres de KPMG comptent sur un vaste bassin d'experts techniques et d'équipes éprouvées en prestation de services qui fournissent aux assureurs un **chef de file en matière de services-conseils et de déploiement de solutions informatiques relativement à l'IFRS 17**. Notre méthode éprouvée couvre tous les aspects du cycle de vie du modèle de prestation de services, y compris la gouvernance, les risques, la conformité, la gestion du changement et la mise en œuvre informatique.



### IFRS 17 et solution RaaS de KPMG

Grâce aux services gérés de KPMG, vous pourrez visualiser de manière continue et cohérente l'incidence de l'IFRS 17 sur les comptes et les obligations d'information de votre compagnie d'assurance. Voici les principales étapes à suivre pour y parvenir :

- Vos équipes recueillent les données financières, actuarielles et opérationnelles de base, entre autres, afin de brosser un portrait complet des flux de trésorerie futurs attendus et du grand livre général, en fonction de certaines hypothèses fondamentales comme les taux d'actualisation.
- Votre organisation traduit, normalise, consolide et valide les données en vue de leur traitement infonuagique par KPMG et SAS.
- Les professionnels de KPMG préparent les rapports sous forme d'états financiers ainsi que les informations qualitatives et quantitatives à fournir au moyen du moteur de calcul pour IFRS de KPMG et de SAS.
- Les rapports vous sont transmis pour examen et dépôt sous forme de rapports financiers établis selon les dispositions de l'IFRS 17.

### Calendrier de mise en œuvre

Même pour les assureurs qui s'y préparent depuis plusieurs années, être fin prêts à l'entrée en vigueur intégrale de l'IFRS 17 peut sembler un défi de taille. Les délais sont serrés et la marge d'erreur est minime. Vous pourriez accélérer votre calendrier de mise en œuvre en ayant recours à la solution RaaS de KPMG, étant donné notre vaste expérience dans la préparation de tels calendriers pour le compte de clients. Voici quelques jalons de notre approche :

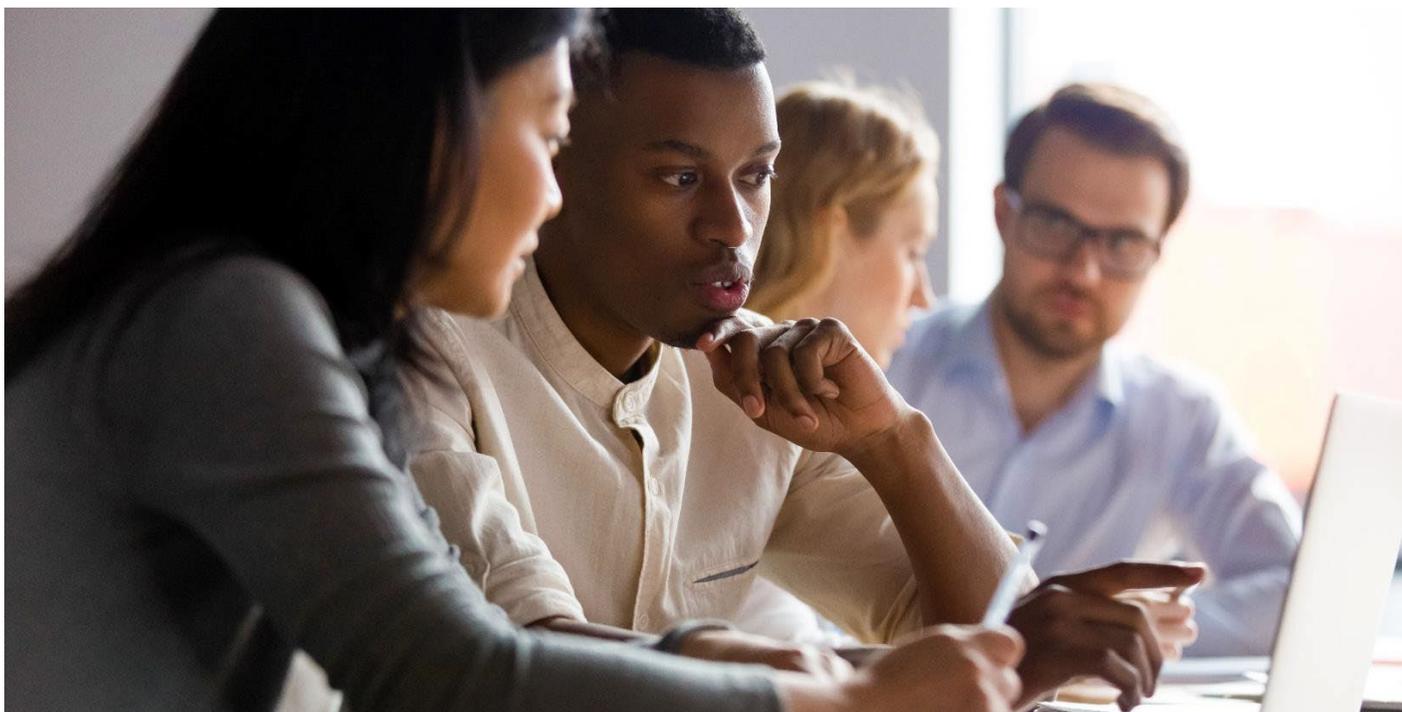
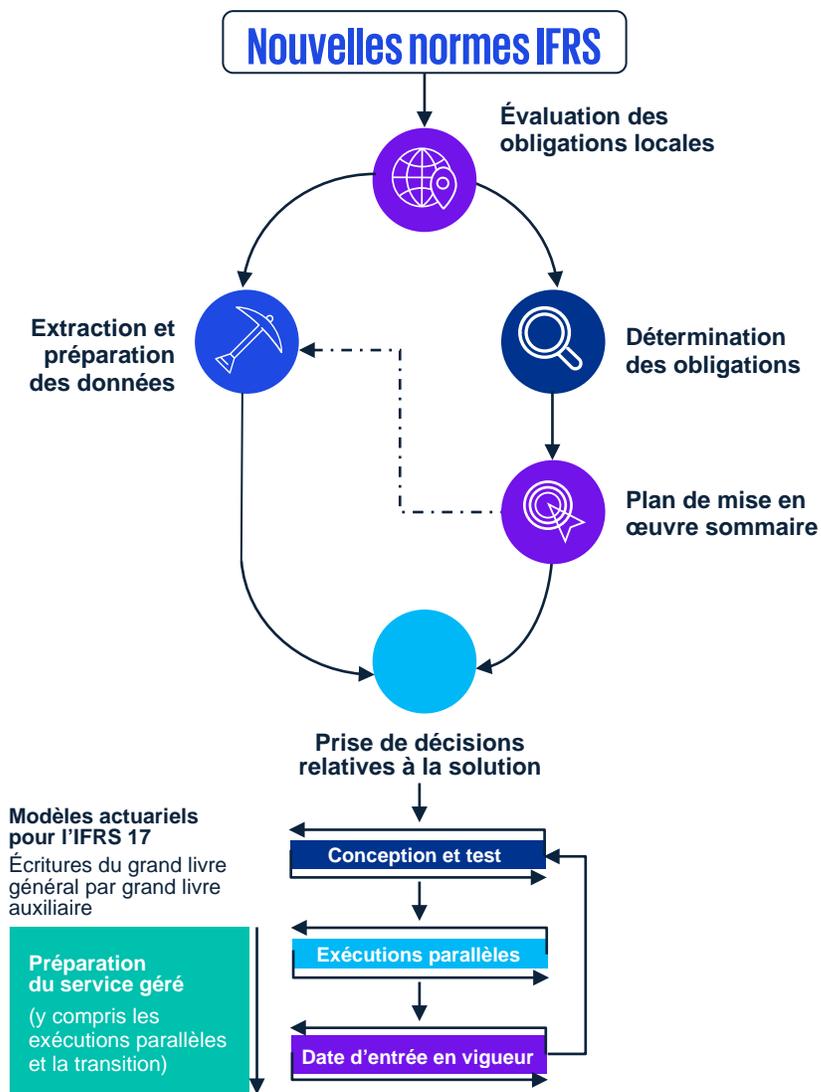
- Votre compagnie d'assurance évalue les exigences de chaque pays en matière de données, de processus, de systèmes et de contrôles.
- Vous élaborez un plan sommaire de mise en œuvre fondé sur cette évaluation.
- Nous concevons une solution valable à l'échelle mondiale qui tient compte des variations relevées en fonction des pays, au besoin.
- Votre compagnie élabore et met à l'essai des modèles actuariels pour l'IFRS 17.
- Pendant l'année précédant la date d'entrée en vigueur intégrale de la norme (c.-à-d. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022), les processus comptables découlant de l'IFRS 17 sont exécutés parallèlement aux méthodes traditionnelles afin de s'assurer que le système fonctionnera sans heurt à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.
- KPMG effectue des exécutions parallèles pendant que vous finalisez la transition vers l'IFRS 17.

## Une feuille de route pour l'avenir

La solution RaaS de KPMG est conçue non seulement pour vous aider à répondre à l'intégralité de vos obligations d'information en vertu de l'IFRS 17 d'ici le début de l'année 2023, mais aussi pour vous permettre d'utiliser cette plateforme à plusieurs autres fins, allant de la simulation de crise à la conformité au régime de Solvabilité II, en passant par la conformité à l'IFRS 9 et aux lois relatives au blanchiment d'argent. Ces fonctionnalités peuvent être ajoutées au besoin et intégrées de la même façon que la présentation de l'information en vertu de l'IFRS 17 à vos besoins opérationnels.

En faisant appel à ces services gérés, vous tirez parti de la capacité d'envergure mondiale des cabinets membres de KPMG à prévoir les risques et à analyser le cours de l'évolution réglementaire à venir. « Avec la solution RaaS de KPMG, vous aurez toujours accès aux conseils des professionnels du cabinet, de sorte que, lorsque des modifications seront apportées aux normes comptables, nous serons en mesure de vous dire ce qui se profile à l'horizon et comment vous préparer au mieux à ces nouvelles exigences », déclare M. Davis. Vous pouvez ainsi moins vous inquiéter à propos de la conformité à long terme de votre compagnie.

En tant que soutien de premier plan aux assureurs relativement aux IFRS, les cabinets membres de KPMG proposent un éventail de programmes de prestation de services gérés (dont la conformité aux IFRS), de services financiers ainsi que de transformation. Alimentés par les connaissances acquises en travaillant avec les clients, nos outils et accélérateurs serviront à optimiser et à accélérer la phase de mise en œuvre. Grâce à la solution RaaS de KPMG, il est possible d'atteindre la conformité dans les délais et les budgets impartis.



# Communiquez avec nous

## Amit Chalam

**Associé**  
**Gouvernance, risques et**  
**conformité**  
647-777-5376  
amitchalam@kpmg.ca

## Houston Cheng

**Associé, Services**  
**d'actuariat en assurances**  
**dommages**  
416-777-8364  
hhcheng@kpmg.ca

## Paul Lech

**Associé**  
**Gestion des risques financiers**  
416-791-2062  
plech@kpmg.ca

## Anne Eskedjian Scanlon

**Directrice générale**  
**Gestion des risques financiers**  
416-777-3057  
aeskedjianscanlon@kpmg.ca

<https://kpmg.com/ca/fr>



L'information publiée dans le présent document est de nature générale et ne vise pas à tenir compte des circonstances de quelque personne ou entité particulière. Bien que nous fassions tous les efforts nécessaires pour assurer l'exactitude de cette information et pour vous la communiquer rapidement, rien ne garantit qu'elle sera exacte à la date à laquelle vous la recevrez ni qu'elle continuera d'être exacte dans l'avenir. Vous ne devez pas y donner suite à moins d'avoir obtenu un avis professionnel se fondant sur un examen approfondi des faits et de leur contexte.

© 2023 KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario et cabinet membre de l'organisation mondiale KPMG de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, société de droit anglais à responsabilité limitée par garantie. Tous droits réservés. KPMG et le logo de KPMG sont des marques de commerce utilisées sous licence par les cabinets membres indépendants de l'organisation mondiale KPMG. 16295